Conditions d’acceptation des œuvres

Shaykh Muhammad nasirud-din Al-Albani

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

Une action n'est acceptée par Allah le Béni et le Glorifié, que si elle contient deux conditions :

Premièrement : elle doit être faite exclusivement (en toute pureté) pour le Visage d'Allah le Puissant et Majestueux.

Deuxièmement : elle doit être juste et elle ne peut être juste, que si elle est établie sur la *sunna*, sans s'y opposer. Il a été confirmé par les chercheurs des gens de science, que tout acte présumé d'adoration que le prophète (*sallallahu ' alayhi wa sallam*) n'a pas légiféré par sa parole , ou qu'il n'a pas exécuté pour se rapprocher d'Allah - est en opposition avec la *sunna*. Donc la *sunna* consiste en deux parties, *sunnatul fi'iliyyah* (la *sunna* des actions) et *sunnatut tarkiyyah* (la *sunna* de délaissement). Ainsi quels soient les actes d'adoration que le prophète (*sallallahu ' alayhi wa sallam*) a délaissé, alors c'est une *sunna* de les délaisser. Ne voyez-vous pas les exemples de cela pour *l'adhan* (l'appel à la prière) des deux 'i*ds* et pour l'enterrement des morts, bien qu'une personne puisse être occupée dans le souvenir et la glorification d'Allah le Puissant et Majestueux. Il n'est pas permis de se rapprocher d’Allah par cela.

En effet les compagnons du prophète (*sallallahu ' alayhi wa sallam*) ont compris cette signification, donc ils ont émis des avertissements généraux contre les innovations, comme ce qui est rapporté à ce sujet de Hudhayfa (*radiyalaahu ' anhu*), qui a dit : "Tout acte d'adoration que les compagnons du messager d'Allah n'ont pas exécuté, alors ne les faites pas." ' Abdullah Ibn Mas'oud (*radiyallahu ' anhu*) a dit : "suivez et n’innovez pas, car en effet vous avez été comblés. Accrochez-vous aux anciennes questions. [2]

Ainsi quiconque établit son adoration d'Allah conformément à la *sunna* de son prophète (*sallallahu ' alayhi wa sallam*) et ne la mélange pas avec l'innovation, et se réjouit ensuite de l'acceptation d'Allah de son obéissance. Allah le placera sûrement au Paradis. Qu’Allah nous mettent parmi ceux qui entendent la parole et obéissent ensuite dans la bonté.

Sachez que l'innovation que vous rencontrerez est de deux types :

Les innovations qui ont été extrapolées d'un texte et leur nouveauté sont mentionnées dans les livres des gens de science et c'est un signe qu'elle est parvenue à eux, et ce type est abondant.

L'autre type est, les innovations qui ne sont trouvées dans aucun texte. Au contraire la connaissance des principes et des fondations jugent qu'elles sont des innovations. Donc c'est la preuve qu'elles sont dépourvues d'origine.

Donc ces innovations proviennent des questions suivantes :

Premièrement : les **hadiths faibles**. Il n'est pas permis de les employer comme preuve, ou de les attribuer au prophète (*sallallahu ' alayhi wa sallam*). Selon ce que j'ai expliqué dans l'introduction de ' *Sifatus Salatun Nabee* ', ce genre d’action ne nous est pas permis, et c'était la méthodologie d'un groupe des gens de science comme Ibn Taymiya.

Deuxièmement : les **hadiths inventés**, ou ceux pour lesquels il n'y a aucune base. Leur question est bien connue de quelques *fuqahaa* ` (juristes légaux), aujourd’hui encore ils basent toujours leurs décisions sur eux. Ceux-ci sont de l'essence même de l'innovation et des questions nouvellement inventées!

Troisièmement : **Raisonnement** et **approbations** *(istihsanat)* fait par certains des juristes légaux - particulièrement les derniers parmi eux - non soutenu par quelconque preuves légales. Plutôt elles ont continué, comme une question accepté par les musulmans, jusqu'à ce qu'elles soient placées au rang de *sunnahs* qui doivent être suivies! Il n'est pas inconnu de celui qui a la compréhension dans sa religion, qu'il n'est pas permis de suivre cela, puisque rien ne peut être légiféré à part ce qui est légiféré par Allah. Ainsi si une action est acceptable selon le juge- s'il est *un mujtahid* - alors Allah ne le punira pas pour cela. Quant aux gens qui le prenne comme une législation, ou une *sunna*, alors non. Ainsi comment cela peut-il être quand certaines de ces actions s'opposent aux actions rapportées de la *sunna*, comme suivront si Allah, le Glorifié, le veut.

Quatrièmement : les **coutumes** ou les **superstitions** qui ne sont pas de la révélation et ne sont pas attestées par l'intellect, bien que certains des gens ignorants puissent œuvrer selon elles et les prendre comme révélation. Ceux-ci ne peuvent pas être soutenus par leurs autorités, même si certains d'entre eux sont des prêcheurs vers la science, ou de ceux qui ont leur aspect.

Alors vous devez savoir que le danger de ces innovations n'est pas seulement dans une question, plutôt il est sur plusieurs niveaux. Certains d'entre eux sont clairement du shirk (donner des associés à Allah) et de la mécréance, comme vous pouvez le voir, et certains d'entre eux sont moins que cela. Cependant, il nous est obligatoire de savoir que la plus petite innovation qu'un homme apporte dans la religion est interdite après que sa question ait été clarifiée (la religion est complète). Donc les innovations ne sont pas - comme le pensent certaines personnes - seulement au niveau du *makrouh* (détestable). Comment cela pourrait-il en être ainsi quand le messager d'Allah (*sallallahu ' alayhi wa sallam*) a dit : "toute innovation est un égarement et tout égarement est dans le Feu." ? [3] ce qui signifie, que celui qui le fait est dans le Feu.

En effet l'imam Ash-Shatibi a confirmé cela avec les meilleurs des explications dans son livre, *'Al-I'itisam'*. C'est pourquoi, la question de l'innovation est un grand danger. La plupart des gens sont ignorants de cela, à part un groupe des gens de science. Ainsi, vous suffit comme une preuve quant au danger de l'innovation, la parole du messager d'Allah : "en vérité Allah voile le repentir de toute personne de l'innovation, jusqu'à ce qu'il ne laisse son innovation." Ceci est rapporté par Tabarani et par Diya`ul Maqdisi dans ' *Al-ahadithul Mukhtarah* ' , et d'autres qu'eux avec une chaîne authentique de narrateurs et Al-Mundhiri l'a déclaré bon. *(Hassan)* [4]
Donc je finis avec ces grands conseils au lecteur, d'un grand savant des premiers savants des musulmans : Shaykh Hassan Ibn ' Ali Al-Barbahari, qui était parmi les compagnons des compagnons de l'imam Ahmad, il est mort en l'an 329. Il a dit :

" Prenez garde aux petites innovations, parce qu'elles poussent et deviennent grandes. C'était le cas de chaque innovation apportée dans cette Umma. Elle commençait comme quelque chose de petit, portant une ressemblance à la vérité, c'est pourquoi ceux qui y sont entrés ont été induits en erreur et étaient ensuite incapables de la laisser. Donc elle a grandi et est devenue la religion qu'ils ont suivi, ainsi ils ont dévié du chemin droit et ont ainsi quitté l'islam. Qu'Allah vous fasse miséricorde! Examinez soigneusement le discours de tous ceux que vous écoutez, à votre époque en particulier. N'agissez pas donc avec hâte, ni n'entrez dans tout de cela, avant que vous ne demandiez et voyiez : qui des compagnons du prophète (sallallahu ' alayhi wa sallam) en parle, ou qui (des premiers) savants ? Ainsi si vous trouvez une narration d'eux à propos de cela, accrochez-vous y, et n'allez pas au-delà, ni ne donnez la préséance à quelque chose sur cela , sinon vous tomberez dans le Feu. "

Apprenez donc – qu'Allah vous fasse miséricorde - que l'islam d'un serviteur n'est pas complet, jusqu'à ce qu'il ne devienne un musulman obéissant et véridique. Ainsi quiconque prétend que quelque chose reste de la question de l'islam, non achevé par les compagnons du messager

d'Allah (*sallallahu ' alayhi wa sallam*), alors il a, certes, menti sur eux et a causé un schisme en faisant cela et il a menti sur eux. Donc il est un innovateur, égaré et égarant (les gens), innovant dans l'islam ce qui n'en fait pas partie. [5]

L'imam Malik, qu'Allah lui fasse miséricorde, a dit :

"La dernière partie de cette *umma* ne sera rectifiée, que par ce qui a rectifié sa première partie. Ainsi tout ce qui ne faisait pas partie de la religion à cette époque, ne peut pas faire partie de la religion aujourd'hui. [6]

Qu'Allah fasse miséricorde à notre prophète (*sallallahu ' alayhi wa sallam*) qui a dit :

"Je n'ai rien laissé qui vous rapproche d'Allah, sans que je ne vous l'ai commandé et je n'ai rien laissé qui vous éloigne d'Allah et vous rapproche du Feu, sauf que je ne vous l'ai interdit. [7]

La louange est à Allah, par la faveur de qui les actions justes sont perfectionnées.

Notes de bas de page :

[1] C'est une traduction (p. 100-105) du livre, ' *Nabi Hujjatun* ' de shaykh Muhammad Nasirud Din Al-Albani.

[2] *Notes des traducteurs:* Rapporté authentiquement dans Ad-Darimi (no) 211) - Tabarani dans *Al-Kabir* (No 8870), Al-Bayhaqi (No 204), Ibn Wadah dans *Bid'ah wan-Nahi ' Anha* (p. 10) et aussi de Qatadah (p.11). Rapporté aussi par Abi Khaythamah dans *Al-'Ilm* (No 54). Shaykh Al-Albani a authentifié la narration dans *Bid'ah wan-Nah ' Anha*.

[3] *Notes des traducteurs:* Voir : Sahih Muslim(3/11), Ahmad (3/381), Nasa`i (1/234), Al-Bayhaqi (3/214). Une vérification complète de ce hadith peut être trouvée dans le livre, ' *Khutbatul Hajah* ' de shaykh Muhammad Nasirud din Al-Albani.

[4] *Notes des traducteurs:* Voir *Silsilatul Ahadithus Sahihah* (No 1620).

[5] Rapporté dans *Tabaqatul Hanabilah* (2/18-19), d'Ibn Ab Ya'ala.

[6] *Notes des traducteurs:* Rapporté dans *Ash-Shifa* ` de Qaie ` Iyyadh, (2/676).

[7] *Notes des traducteurs:* Rapporté dans les *Sunan* de l'mam Ash-Shafi'i (1/14) et par Al-Bayhaqi (7/76) et par Al-Khatib dans *Al- Faqeeh wal-Mutafaqqih* (1/93). Voir l'introduction de shaykh Salim Al-Hilali dans sa vérification de *Hidayatus Sultan* pour une vérification appropriée de ce *hadith*.

Article tiré du site troid.org
Traduit par Maz Qureshi
Traduit en français par les salafis de l'Est